Une opinion : au sujet du sigle (in)

Autor(en): **Berenstein-Wavre, Jacqueline**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **69 (1981)**

Heft [3]

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-284323

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

pour les agentes qui se contentent de soupçonner : « Si nous avons un problème quelconque avec une personne qui nous paraît suspecte, on a toujours moyen de faire appel aux collègues qui arrivent assez rapidement ». En outre, lorsqu'elles font des constats d'accidents, elles ne peuvent terminer l'affaire que s'il y a peu de dégâts matériels et pas de blessés du tout, le service ambulancier étant l'affaire des hommes.

En fait, agent de circulation est devenu une profession féminine. « Faire autre chose impliquerait un remaniement de la profession et vu leur vocation, ça ne s'impose pas », m'informe-t-on. Après tout, tant pis si avant 1964, cette vocation était une vocation d'homme.

D'ailleurs, à part les inspectrices qui rechignent un peu sur le fait qu'elles « voudraient bien voir autre chose de temps en temps », personne ne songerait à se plaindre. « Nous sommes organisés militairement ce qui fait qu'il y a une discipline. Les agentes qui viennent souscrire à cette profession ont déjà une autodiscipline ».

Si elles ne féminisent pas la profession, par contre les femmes stimulent : « Elles sont un élément supplémentaire, si besoin est, de stimulation, voire d'émulation. Il est clair que si elles veulent s'imposer au sein même de la profession, s'affirmer en essayant — je dis bien en essayant — de faire mieux que leurs collègues masculins, il y a par là une certaine émulation qui se crée », souligne le lieutenant.

Serait-ce aller trop loin que d'en conclure que l'arrivée des femmes dans la police a plutôt eu pour effet de perfectionner, dans un climat de « franche camaraderie », ... les hommes ?

Martine Grandjean

L'ASF à Strasbourg

Pour la deuxième fois, l'ASF a organisé une visite au Conseil de l'Europe à Strasbourg. C'était le 28 janvier. Les participantes ont été reçues par M. Wacker et Mme Josi Meier. Elles ont entendu les explications de leurs hôtes sur le fonctionnement du Conseil de l'Europe. Après un repas pris en commun, les membres de l'ASF ont participé à une session... peu animée il faut le dire ! Les délégués traitaient des pêcheries en mers du nord.

Sachez encore que le palais est superbe, que l'ambiance fut à la détente et que Mme Simone Veil ne présidait pas ce jour-là.

(ams)

Une opinion.

Au sujet du sigle (in)

Pourquoi in ?

Lorsqu'il a fallu trouver un nom pour l'association qui devait défendre l'égalité des droits entre hommes et femmes, un nom qui convienne aux trois régions linguistiques, une alémanique a proposé "in", parce que "in" est le suffixe qui féminise les noms: Arbeiter(in), Leiter(in), etc...Les romandes ont alors interprété "in" comme (in)itiative, et les unes et les autres ont trouvé que l'anglais "être in" était à la mode et que l'égalité des droits devait aussi devenir à la mode.

in est en minuscules, parce que c'est plus joli, plus discret, et puis, il y a le point sur le i.

Pourquoi les parenthèses ( ) ?

C'est arrondi, c'est protégé, c'est féminin a dit la graphiste. Pour les autres, dont moi, ces deux paranthèses signifient l'homme et la femme, l'égalité et la responsabilité, les droits et les devoirs.... c'est tout cela (in) A vous de choisir !

Soyez (in)

Jacqueline Berenstein-Wavre

Jacqueline Berenstein-Wavre

A beau dessin... belle affiche !

Les dessins que vous avez aimés dans les agendas de la femme suisse 1980 et 1981 ont été tirés à votre intention en grand format. Décorez-en votre bureau, votre chambre ou votre hall d'entrée ! Il vous suffit de nous retourner le bon de commande ci-dessous, en indiquant quel poster vous désirez, le nombre d'exemplaires, et bien sûr, vos noms et adresses le plus lisiblement possible !

Je désire recevoir

..... exemplaire(s) de la **Femme au coquillage** (Fr. 5.– + 2.–)*
..... exemplaire(s) de la **Femme au sablier** (Fr. 5.– + 2.–)
..... exemplaire(s) de la **Femme au feuillage** (Fr. 8.– + 2.–)
..... exemplaire(s) de **L'enfant au cerceau** (Fr. 8.– + 2.–)

Je paie Fr. **(à la commande)** au CCP 12-11791.
Livraison suit immédiatement.

*(+ Fr. 2.– de port et emballage, prix fixe jusqu'à 4 affiches)

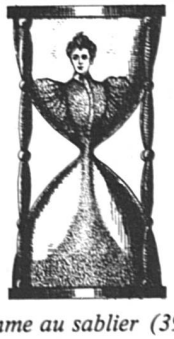
Nom : Prénom :

Rue et n° :

N° postal et lieu :



La femme au coquillage (30 × 42)



La femme au sablier (39 × 59)



La femme au feuillage (42 × 61)



L'enfant au cerceau (42 × 61)